

Terrorisme global et territoire

Stuart Elden

Terror and Territory
The Spacial Extent of Sovereignty

Minneapolis, University of
Minnesota Press, 2009, 304 p.

Qu'il s'agisse du « régime de Terreur » de Robespierre, des attaques du 11 septembre 2001, des actions révolutionnaires nationalistes à la fin de l'empire ottoman ou de la lutte des « combattants de la liberté » contre les pouvoirs coloniaux, toute action caractérisée par la violence est qualifiée de « terroriste ». Le concept, vague et évolutif, est appliqué aux États, aux groupes et aux individus. Les États ont d'ailleurs chacun leur définition du mot, privilégiant leurs intérêts particuliers. Ce qui explique peut-être l'indétermination de la définition que donne le Conseil de sécurité des Nations Unies ; sont « terroristes » des actes criminels, visant n'importe qui, y compris des civils et des non-combattants, commis dans l'intention de créer un état de terreur publique¹. Telle est aussi la conception largement répandue dans les sciences sociales, adoptée par bon nombre d'organisations non gouvernementales.

Tout acte terroriste est considéré comme illégal (le département de la Défense des États-Unis parle de « *unlawful violence* »), seuls les États ayant la légitimité de la violence. Du côté du droit international, le Conseil de sécurité des Nations Unies a requalifié (le 12 septembre 2001) les actes de terrorisme en « atteinte à la paix et à la sécurité internationales » et adopté, le 28 septembre 2001, une résolution instaurant « un régime international de lutte antiterroriste de portée obligatoire ».

1. Cité par A. Roberts, « The "War on Terror" in Historical Perspective », *Survival*, vol. 47, n° 2, p. 101-130.

Les spécialistes s'accordent à parler du terrorisme comme d'une tactique. Ce n'est donc pas une fin en soi, mais un moyen pour atteindre des objectifs politiques, à savoir peser sur les gouvernements par la peur et l'intimidation². Les armes utilisées à cette fin varient, tout comme varient les cibles et les espaces d'action. Les attaques-suicides du 11 septembre ont installé dans l'imaginaire mondial le corps comme arme efficace, bon marché, aux effets spectaculaires. On peut, comme le fait Diego Gambetta³, voir dans cet usage du corps comme arme de dernier ressort, l'influence d'un certain discours religieux. Il semble clair en tout cas que ce faisant les acteurs souhaitent affirmer une identité transnationale, brouiller des frontières territorialisées et redéfinir la nation comme un nationalisme sans territoire⁴. En effet, en utilisant le corps comme arme, ils s'engagent dans une stratégie de mobilité qui remet en cause l'approche traditionnelle de la guerre : il ne s'agit plus de guerre territoriale entre États, mais de guerre entre États et réseaux, et la difficulté à situer l'ennemi en mouvement et « en réseau » pose avant toute autre question celle du territoire.

C'est ce concept de territoire qu'interroge Stuart Elden dans *Terror and Territory*. La réflexion menée par le géographe britannique part de la déclaration de « guerre contre le terrorisme » (*war on terror*) faite par George Bush à la suite des attaques du 11 septembre 2001. Il montre comment se dessinent de nouvelles « géographies de menaces ou de peurs », au sein desquelles l'ennemi ne peut être localisé directement et où les frontières territoriales deviennent poreuses. S'inspirant de la définition que donne Henri Lefebvre⁵ de l'espace, comme espace produit par le politique, l'auteur défend l'idée que c'est ce type de conception de l'espace et du territoire qui est au cœur de la guerre contre le ter-

2. P. Bobbitt, *Terror and Consent. The Wars for the Twenty-First Century*, New York, Anchor Books, 2009.

3. D. Gambetta (éd.), *Making Sense of Suicide Missions*, Oxford, Oxford University Press, 2006 et 2007.

4. R. Kastoryano, « Vers un nationalisme transnational. Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire », *Revue française de science politique*, n° 4, août 2006, p. 533-555.

5. H. Lefebvre, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.

rorisme. Se fondant sur l'existence du lien entre géopolitique et géoéconomique (manifeste, par exemple, dans la complémentarité des actions militaire et financière dans la guerre contre le terrorisme), il développe une nouvelle approche du territoire, non plus comme besoin stratégique, mais comme tactique. Cela ne veut pas dire, précise-t-il cependant, que les acteurs non étatiques ignorent le territoire et que les États l'écartent de leurs stratégies d'action ; ainsi, par exemple, dans le cas de cette guerre non territoriale qu'est la guerre contre le terrorisme de George Bush, l'importance de la dimension territoriale ne saurait être sous-estimée et le territoire reste un élément stratégique crucial, notamment aux yeux du système juridique international. Mais partant des acquis de la théorie « critique » de l'espace développée à la suite de Lefebvre, Stuart Elden se propose de réexaminer les relations entre territoire et souveraineté d'une part, territoire et intégrité territoriale de l'autre.

Globalisation et territoire

Stuart Elden s'oppose ici aux adeptes de la « fin des territoires » censée découler de l'existence des réseaux transnationaux et du dépassement des frontières. Les partisans de la globalisation contestent la pertinence de l'État-nation, structure politique inventée au XVIII^e siècle et fondée sur une unité territoriale et politique. L'accent est mis sur le rôle des institutions supranationales qui imposent des normes et sur celui des réseaux transnationaux qui mettent en évidence une participation politique au-delà des territoires étatiques. Les deux processus agissent simultanément sur les États-nations pour définir une nouvelle communauté politique dont les contours deviennent incertains et font du concept de territoire un espace ouvert où interagissent les États-nations, les réseaux transnationaux et les institutions supranationales. Depuis les attaques du 11 septembre réalisées par des individus dispersés dans les quatre coins du monde, d'origines nationales diverses, résidant dans d'autres pays que leur lieu de naissance et de citoyenneté, mais « unis » par des liens de solidarité au-delà des États et par une identification fondée sur un engagement politique, nommé jihad, le terrorisme est qualifié de global. Le 11 septembre fut en

effet l'œuvre d'acteurs transnationaux, intégrés dans leur société de résidence, parfois juridiquement invisibles du fait de leur naturalisation, maintenant cependant des relations avec leur pays d'origine mais surtout affichant leur appartenance au réseau avec lequel ils s'identifient et à travers lequel ils agissent. Ces acteurs élaborent leurs relations dans un nouvel espace global où se croisent les spécificités culturelles et politiques de plusieurs sociétés nationales et leurs actions simultanées dans deux ou plusieurs espaces politiques défient l'équilibre traditionnel entre territoires et États.

Tels seraient la nouvelle nature ou le nouveau vocabulaire du terrorisme. Nombreux sont les auteurs qui attribuent cette évolution à la globalisation⁶. En effet, les réseaux transnationaux constituent la base de l'organisation sociale des acteurs qui ont choisi le jihad comme mode d'expression politique et dont le recrutement se fait dans des cybercafés *via* Internet, notamment parmi les jeunes de la diaspora – phénomène qui met en évidence une dispersion géographique, un lien communautaire au-delà des frontières fondé sur une situation de minorité. D'après Philip Bobbitt, cette nouvelle nature du terrorisme marque en réalité un changement dans la nature même de l'État-nation : « La source du nouveau terrorisme n'est pas l'Islam », écrit-il, « mais le changement de nature de l'État-nation ainsi que le développement des nouvelles méthodes technologiques ». L'État-nation est devenu État-marché et le nouveau terrorisme émanerait de cet État-marché, global, décentralisé ; il se définirait moins par ses frontières territoriales que par ses intérêts non territoriaux en s'appuyant sur de nombreuses possibilités locales ; il dépendrait donc du marché et non du financement d'un État, contrairement au terrorisme d'État territorialisé⁷.

6. Voir K. Greenberg (éd.), *Al Qaeda Now. Understanding Today's Terrorists*, New York, Cambridge University Press, 2005 ; J. Stern, *Terror in the Name of God. Why Religious Militants Kill*, New York, HarperCollins, 2003 ; P. R. Neumann, *Old and New Terrorism. Late Modernity, Globalization and the Transformation of Political Violence*, Oxford, Polity Press, 2009.

7. P. Bobbitt, *op. cit.*

Déterritorialisation de l'action, reterritorialisation du pouvoir ?

Les attaques simultanées dans différents espaces avec des cibles différentes témoignent aussi des effets de la globalisation par l'articulation des niveaux local, régional et national. De toute évidence, la mobilité des acteurs et le développement des techniques de communication sont à l'origine de l'accroissement des relations transnationales conduisant les acteurs du terrorisme global à agir sur plusieurs espaces à la fois ; ainsi se crée une nouvelle géographie déterritorialisée, « une géographie imaginée » à travers l'action qui, elle-même, s'insère dans le cadre de l'interprétation de l'Oumma – communauté des croyants – déterritorialisée.

Stuart Elden, pour sa part, critique cette vision déterritorialisée de l'islamisme. Il rappelle par exemple l'ancrage territorial d'Al-Qaïda. Il affirme que le fonctionnement de ce « réseau » est « profondément territorial », notamment lorsque l'organisation désigne ses ennemis proches (Égypte) ou lointains (États-Unis d'Amérique) en termes d'États territorialisés. Passant en revue les attaques terroristes depuis la fin de la guerre froide, il montre comment se dessine en réalité une « géographie des territoires » de l'islamisme comme défi à la relation entre État, territoire et souveraineté. Il voit dans cette affirmation le triomphe de la globalisation qui aurait masqué la logique territoriale d'Al-Qaïda, à savoir la reconquête des terres de l'Islam – « *dâr al-islâm* » en référence au xv^e siècle, selon un imaginaire territorial, qui guide le choix des cibles en rapport avec les griefs du passé pour rétablir sa propre géographie.

S'agit-il de reterritorialiser le pouvoir en déterritorialisant l'action ? La nouvelle interprétation de l'Oumma serait-elle de reterritorialiser l'action au-delà des frontières étatiques en attribuant de nouvelles significations aux vieux symboles interprétés comme des symboles de pouvoir ? L'attaque terroriste du 11 septembre a bien ciblé le symbole de pouvoir (l'économie globale) – mais sur le territoire américain.

Il faut souligner que Stuart Elden s'appuie sur une analyse du discours pour démontrer les stratégies territoriales d'Al-Qaïda. Il rappelle les locutions des penseurs tels que Al-Zawahiri, voire Ben Laden lui-même se référant à la fin

du califat. Il s'appuie sur la rhétorique de l'humiliation des musulmans dans différents espaces géographiques, à travers plusieurs expériences du passé et du présent, telle que la discrimination des populations musulmanes issues de l'immigration postcoloniale en Europe, qui se cristallisent autour de la Palestine et de la mosquée al-Aqsa : à la fois symbole et territoire, lointain mais à reconquérir. Dans la même logique, l'auteur s'appuie sur le jihad, vécu comme libérateur de tous les musulmans, y compris les musulmans des États arabes anti-islamistes. Il se réfère à Al-Zawahiri, le penseur du mouvement, qui, recourant à la rhétorique de guerre, rappelle qu'une armée est victorieuse seulement lorsque l'infanterie occupe le territoire de l'ennemi, tout en rappelant qu'un mouvement global est par nature déterritorialisé.

Cette approche qui privilégie l'analyse du discours conduit à une vision abstraite du territoire et de sa représentation, sources d'ambiguïtés. Robert A. Pape définit le territoire des « nouveaux terroristes » comme celui de leur communauté et de leur identité, celui de leur *homeland*⁸. Cette approche est toute aussi abstraite et difficile à délimiter dans l'espace, allant du pays d'origine à la diaspora. Il s'agit davantage d'une extension du territoire. Les militants et les penseurs islamistes ne manquent pas d'ailleurs de rappeler aux jihadistes leur « appartenance à une seule "nationalité" qui est l'Islam⁹ », identité donc non territoriale, qui chercherait à se reterritorialiser à travers les réseaux et les actions terroristes. Par ailleurs, des études de plus en plus nombreuses montrent que Al-Qaïda est devenu un label pour des organisations et / ou groupuscules locaux¹⁰. La cohésion interne est de plus en plus lâche, la mouvance aurait même perdu de sa force précisément du fait de l'absence de base territoriale¹¹. Bien qu'Al-Qaïda signifie « la base », Stuart Elden se

8. R. A. Pape, *Dying to Win. The Strategic Logic of Suicide Terrorism*, New York, Random House, 2006.

9. *Exoneration* de Zawahiri ; référence au verset coranique al-Anbiyâ' 21 : 92.

10. M. Sageman, *Leaderless Jihad. Terror Networks in the Twenty-First Century*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2008.

11. P. Migaux, *Le Terrorisme au nom de Jihad*, Paris, André

pose aussi la question de savoir si cette base se réfère à une base de données, à un territoire ou un espace pour le jihad. Quant aux radicaux, ils refusent d'attribuer un territoire au jihad, de donner une interprétation territoriale à l'Oumma. Faisal Devji, dans *Landscapes of the Jihad*¹², rappelle que la conception islamique du territoire n'est pas coextensive avec l'Oumma : la référence à la communauté des croyants revient à abandonner la géographie de la guerre froide en dépassant les divisions instaurant des États territorialisés définis par le traité de Westphalie pour mettre en œuvre un espace antigéographique déterritorialisé. Cette perspective a inspiré le plan militaire stratégique pour la guerre contre le terrorisme : pour l'administration Bush, « l'ennemi est un réseau transnational qui inclut les acteurs étatiques comme les acteurs non étatiques et qui ont tous en commun l'exploitation de l'Islam en faisant usage du terrorisme comme tactique à des fins idéologiques ».

Territoire et souveraineté

Pour Stuart Elden, spécialiste de la géographie politique, la question de la souveraineté est au cœur de la relation entre terrorisme et territoire. Il s'interroge sur l'extension spatiale de la souveraineté des États en s'appuyant notamment sur le modèle théorique des « espaces d'exception » de Giorgio Agamben. Ce dernier défend la suspension de certains articles de la Constitution dans des cas exceptionnels tels que désordre civil ou catastrophe ; il considère comme légitime la tendance à contourner les déclarations actuelles de « l'état d'exception » en faisant recours à l'extension territoriale du pouvoir des États dans le but d'assurer leur sécurité. D'après Stuart Elden, le manque de lien entre souveraineté et territoire caractérise surtout les États faibles – *weak states or failed states* –, et ce sont d'ailleurs ces espaces jugés non gouvernés (tels que le Pakistan, le Soudan ou encore le Yémen) qui sont surtout exploités par Al-Qaïda.

Versailles éditeur, 2009.

12. F. Devji, *Landscapes of the Jihad. Militancy, Morality and Modernity*, Ithaca, Cornell University Press, 2015.

L'extension spatiale du pouvoir est de fait une réponse des États à la globalisation, à toute action transnationale qui touche directement à leurs intérêts et à leur intégrité. Si le terrorisme est désormais de nature globale, internationale et transnationale, les stratégies de réponse des États, de toute évidence, doivent suivre la nouvelle géographie de ses attaques. Encore faut-il la connaître. Comment cibler le territoire du jihadiste qui n'implique nullement dans sa guerre son État d'origine, de résidence ou de citoyenneté, mais un réseau en mouvement difficile à identifier géographiquement ? « Géographie des menaces et de la peur » (la formule est de Elden) créée par les États contre géographie imaginaire des jihadistes ? Car à la différence des « combattants pour la liberté » qui luttent pour leur libération à travers une revendication territoriale, à aucun moment il n'est question de conquête de territoire dans l'attaque des jihadistes. Le « territoire de l'Islam » est vaste et abstrait, discursif plus qu'idéologique, tactique plus que stratégique.

Ainsi, les États ont été amenés, après le 11 septembre, à pousser leur imagination plus loin qu'Al-Qaïda, à concevoir des actions toutes aussi transnationales, à se conduire comme des acteurs non étatiques transnationaux en coordonnant leur action, leurs intérêts et leurs stratégies au-delà d'une simple alliance – s'intégrant finalement dans la globalisation au même degré que les réseaux transnationaux qui les défient. L'extraterritorialité des États apparaît également comme une nouvelle configuration de l'influence politique, voire de la souveraineté dans le cas de l'immigration et, à partir de là, de la constitution des diasporas. Des études de plus en plus nombreuses montrent comment les États d'origine des populations émigrées contribuent à leur « diasporisation », c'est-à-dire à la constitution d'un espace d'action politique déterritorialisé à la fois par rapport au pays d'origine et au pays de résidence. Il s'agit pour ces États de négocier les moyens d'inclure dans leurs stratégies politiques les expressions identitaires nées en situation de minorité, ou encore de développer de leur côté des stratégies de pouvoir « déterritorialisées ». Il s'agit pour eux de s'assurer de la loyauté des individus-citoyens et d'affirmer leur souveraineté grâce à une inscription dans un processus plus général de globalisation. En se référant à la Malaisie, l'anthropo-

logue Aihwa Ong constate que les États sont ainsi amenés à élaborer de nouvelles stratégies de souveraineté fondées sur des relations plus complexes et flexibles entre le capital et les gouvernements. Cela se traduit par un déplacement de l'intégration verticale propre aux États vers une intégration horizontale, de manière à inclure la dispersion due à la transnationalité – ce que Aihwa Ong décrit comme une stratégie de « zones de souveraineté graduelle¹³ ».

Le recours au concept de « guerre » (la « guerre contre le terrorisme » déclarée par le président Bush) a été la première réaction aux attaques du 11 septembre et la principale réponse au terrorisme transnational. C'est aussi une source de controverse. Le seul usage du mot « guerre », souligne Gilles Andréani, confère un statut à l'adversaire et un rôle exagéré aux opérations militaires. Le choix du terme a « involontairement donné une stature accrue et une certaine légitimité à Al-Qaïda. Il a même confirmé l'image autoproclamée des guerriers et les a élevés au point où ils sont maintenant engagés à tester leur arme avec la plus grande puissance mondiale¹⁴ ». En poussant la logique plus loin, faut-il voir dans cette « guerre » une rivalité de souveraineté extraterritoriale entre Al-Qaïda et les États-Unis ? De fait, l'usage de la technologie dans la coordination simultanée des attaques-suicides qui caractérisent l'action d'Al-Qaïda, rend de plus en plus difficile la distinction entre terrorisme et guerre¹⁵.

Aux yeux de Stuart Elden, ce nouveau langage est une façon de justifier une pratique continue en même temps qu'un besoin d'affirmer sa souveraineté. Cette guerre n'a pas comme objectif, pour les États-Unis, une extension territoriale ; c'est une stratégie de sécurité recadrée qui vise à établir une base (extraterritoriale), à dessiner un passage pour leurs forces militaires et pour la circulation du capital. Telle serait la logique des États-Unis : une intégration internationale, voire globale, une façon d'imposer leurs règles et leurs

13. Voir A. Ong, *Flexible Citizenship. The Cultural Logics of Transnationality*, Durham (N.C.), Duke University Press, 1999.

14. G. Andréani, « The "War on Terror" : Good cause, Wrong Concept », *Survival*, vol. 46, hiver 2004-2005, p. 31-50.

15. Voir à ce propos J. Derrida, dans *Philosophy in a Time of Terror*, Chicago, Chicago University Press, 2003, p. 101.

valeurs, d'établir, selon l'expression de John Agnew, « une géographie du pouvoir en réseau¹⁶ », ou encore un « terrorisme global en réseau » selon Ph. Bobbitt. Le territoire est donc indispensable pour la souveraineté, et l'expansion du territoire cruciale pour la stabilité internationale. Et cela d'autant plus que la compétence interne des États ne peut pas être préservée avec des frontières poreuses et que toute déterritorialisation s'accompagne d'une reterritorialisation du pouvoir.

Reste à s'accorder sur la nature des règles juridiques nationales et internationales pour s'accommoder de l'interprétation de la guerre contre la terreur. La difficulté de définir le terrorisme fait de chaque contexte un cas particulier. Le droit international met tantôt l'accent sur des particularismes nationaux, tantôt sur la primauté des droits de l'homme comme déterminant pour les actions des États¹⁷. La difficulté d'appliquer une même définition du terrorisme à tous les États rend impossible son inscription dans la jurisprudence de la Cour pénale internationale. Quand l'administration Bush déclare la guerre contre le terrorisme, elle se livre à une guerre non conventionnelle et sans limite territoriale.

Le territoire, concept historique, subit donc une évolution dans sa représentation réelle et stratégique. Au cœur de l'autodétermination des nations depuis le xviii^e siècle, il se trouve aujourd'hui au centre du phénomène transnational et / ou global en référence au terrorisme (et à toute action politique qui dépasse le cadre des frontières étatiques et nationales). Le concept même de territoire, qui s'identifiait naguère à la représentation d'un pouvoir limité dans l'espace, renvoie aujourd'hui à plusieurs sphères d'influence. L'extension de la souveraineté sur d'autres territoires se traduit par

16. J. Agnew, « Hegemony », dans D. Conway et N. Heynen (éd.) *Globalization's Contradictions*, Londres, Routledge, 2006, cité par Elden p. 127-144.

17. Voir M. Delmas-Marty, « Typologie juridique du terrorisme : durcissement des particularismes ou émergence d'une communauté mondiale de valeurs », dans H. Laurens et M. Delmas-Marty (éd.), *Terrorismes. Histoire et Droit*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 165-187. Voir dans ce même numéro notre entretien avec Mireille Delmas-Marty.

le contrôle et l'assurance de la loyauté de ses citoyens en cas de dispersion diasporique. L'extension de la souveraineté traduit une nouvelle géographie du pouvoir dans un espace illimité.

Cette évolution n'est pas sans paradoxe. Alors que la globalisation marque le dépassement des frontières étatiques et nationales, les États en demeurent la force motrice. Malgré une autonomie de plus en plus limitée du fait de l'intervention des institutions supranationales et d'une plus grande interdépendance entre l'interne et l'externe dans les rapports de force et les décisions politiques, l'État, face au terrorisme, demeure donc l'acteur principal.

Riva KASTORYANO